

## LE REGIME FISCAL DES ASSISTANTES MATERNELLES

Méthode de calcul: à faire pour chaque enfant en accueil

	Salaire Net imposable	Total des Indemnités	Nombre réel d' <b>HEURES</b> pour les journées d'accueil de durée <b>inférieure</b> à 8 heures	Nombre de <b>JOURS</b> d'accueil pour des journées <b>de 8 heures et plus</b>
janvier				
février				
mars				
avril				
mai				
juin				
juillet				
août				
septembre				
octobre				
novembre				
décembre				
<b>Total</b>	Total colonne 1	Total colonne 2	Total colonne 3	Total colonne 4
<b>Somme A : Total des sommes perçues</b> (= total de la colonne 1 + colonne 2)			Ces colonnes vont permettre de définir le nombre de jours de garde afin de calculer <b>la somme B = l'abattement forfaitaire</b>	

Prénom de L'enfant:.....

**CALCUL DE LA SOMME A : Total des sommes perçues**

Total de la colonne 1	+	Total de la colonne 2	=	<b>Somme A</b>
	+		=	

**CALCUL DE LA SOMME B : Abattement Forfaitaire**

1. il faut convertir en jours les heures de la colonne " 3" en les divisant par 8

Total de la colonne 3	:	8	=	<b>Nombre de jours</b>
	:	8	=	.....

2. il faut trouver un nombre TOTAL de jours

Reporter le nbre de jours (calcul ci dessus)	+	Total de la colonne 4	=	<b>Nombre total de jours</b>
	+		=	.....

3. il faut calculer l'abattement forfaitaire

3 heures de smic (du 01/01/19 au 31/12/19)

<b>30,09</b>	x	Nombre de jours total trouvés	=	Abattement forfaitaire à déduire:
<b>30,09</b>	x		=	<b>Somme B</b>
			=	.....

**CALCUL DE LA DIFFERENCE C :**

somme A	-	somme B	=	différence C
	-		=	
total sommes perçues		abattement forfaitaire		revenu à déclarer après déduction de l'abattement